



DOSSIER D'INSCRIPTION ALSH 2016/2017

AUTORISATION PARENTALE

Valable du 01/07/2016 au 30/06/2017

Cadre réservé à l'Administration Lieux d'accueil : Goscinny La Treille Le Petit Prince

ENFANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Nom et Prénom des frères et sœurs	Date de naissance

Ecole fréquentée :

Niveau scolaire actuel :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable légal de l'enfant

Célibataire

Divorcé(e)/Séparé(e)

Marié(e)/Pacsé(e)

Union libre

Veuf (veuve)

NOM du père : Prénom :

Profession : Entreprise : Portable :

Adresse : Travail :

Code postal : Ville :

NOM de la mère : Prénom :

Profession : Entreprise :

Adresse mail Personnelle : (1 seule adresse) Portable :

Travail :

Adresse (si différente) : Domicile :

Code postal : Ville :

ASSURANCE : Nom compagnie N° Police :

Nom allocataire CAF : N° Autre organisme :

INFORMATIONS MÉDICALES

Nom du Médecin de famille : Ville Téléphone :/...../...../...../.....

N° Sécurité Sociale

Je certifie sur l'honneur que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires

Observations particulières (traitement médical, régime alimentaire, allergies, baignade, énurésie, lunettes, appareil dentaire...)

Mon enfant a déjà eu : la rubéole oui non - la varicelle oui non - des angines oui non - la scarlatine oui non
la coqueluche oui non - la rougeole oui non - les oreillons oui non - des otites oui non - des rhumatismes articulaires
 oui non **Note : Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance et accord écrit des parents**

(Médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice).

ALLERGIES ET HANDICAPS - Prendre contact avec le responsable de l'ALSH (PAI)

AUTORISATIONS PARENTALES


➤ **J'autorise mon enfant à partir seul de l'ALSH** (possible uniquement à partir du CP) **OUI** **NON**

➤ **J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant** : (en dehors des parents)

NOM et PRENOM :  Personnel : .../.../.../.../.....

NOM et PRENOM :  Personnel : .../.../.../.../.....

NOM et PRENOM :  Personnel : .../.../.../.../.....

NOM et PRENOM :  Personnel : .../.../.../.../.....

Personne non autorisée à récupérer l'enfant :

➤ **J'autorise** mon enfant à participer aux activités de l'ALSH et à utiliser les moyens de transport mis à disposition par la Communauté de Communes Tarn-Agout (CCTA) pour effectuer les différentes activités.
oui non

➤ **J'autorise le responsable de l'ALSH** à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence
oui non

➤ **J'autorise l'ALSH** à prendre des photographies de mon enfant qui pourront être utilisées uniquement dans les actions de communication CCTA (Presse, publications CCTA, Site internet CCTA) oui non

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

(ALSH Vacances scolaires)

LES RÉSERVATIONS SE FONT

AUX HORAIRES INDIQUÉS SUR LA FICHE JOINTE A LA PRÉSENTE INSCRIPTION

*Je certifie sur l'honneur, l'exactitude de tous les renseignements portés sur la fiche d'inscription.
Je certifie également avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur de l'ALSH.*

Fait à :

le :

Nom et Prénom du Responsable Légal ou famille d'accueil

Signature :

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978. Elles sont utilisées exclusivement par la Communauté de Communes TARN-AGOUT pour assurer le suivi de votre demande d'inscription. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données qui vous concernent en adressant votre demande à « Monsieur le Président de la Communauté de Communes TARN-AGOUT ».



PERMANENCES ET RESERVATIONS VACANCES SCOLAIRES

SAINT-SULPICE	BUZET SUR TARN
POLE DE SERVICES INTERCOMMUNAL SICARD ALAMAN 11 Chemin de la Planquette 81370 SAINT-SULPICE 06.40.08.71.22	ECOLE ARC EN CIEL 80 Route de St-Sulpice 31660 BUZET SUR TARN 05.34.26.50.34
Réservations élémentaire et maternelle Lundi – mardi – vendredi de 16h30 à 18h30	Réservations élémentaire et maternelle Mardi – jeudi de 16h00 à 18h30

Documents à remettre obligatoirement lors de l'inscription

- Dossier d'inscription
- Photo d'identité récente de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille (pages parents + enfants)
- Document d'ouverture des droits CAF – MSA ou autre organisme précisant le n° d'allocataire et le quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile du responsable légal
- Document signé d'acceptation du règlement intérieur

+ DOCUMENTS à fournir en fonction de la situation ci-dessous

- En cas de séparation ou de divorce, copie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale
- Certificat de scolarité (pour les enfants âgés de moins de 3 ans ou les enfants habitant hors territoire de la Communauté de Communes Tarn Agout et scolarisés sur l'une des communes de la CCTA)

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

LES PHOTOCOPIES DOIVENT ETRE FAITES A L' AVANCE - AUCUNE COPIE NE SERA EFFECTUEE SUR PLACE

L'enfant ne pourra pas accéder au service ALSH tant que le dossier d'inscription ne sera pas complet.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION